



Octobre 2013

Synthèses n° 2013/223

## Chute du cours français de l'œuf en 2013, liée à une surproduction en France et dans l'Union européenne

***En 2011 et 2012, les productions française et européenne d'œufs de consommation se sont réduites, suite aux difficultés des éleveurs lors de la mise aux normes européennes des cages de pondeuses. Le cours français de l'œuf a augmenté jusqu'à atteindre un record historique en mars 2012. À l'inverse, suite à une forte reprise de la production en 2013, le cours s'est réduit fortement. Les échanges d'œufs coquille et ovoproduits au sein de l'Union européenne ont été impactés par la pénurie, puis la surproduction. Les Pays-Bas, principal exportateur européen d'œufs de consommation, ont amplifié leurs expéditions à compter de 2012. La France a augmenté ses exportations d'œufs coquille et ovoproduits en 2013.***

**La production française d'œufs a reculé fortement en 2011 et 2012, puis réaugmenté de façon encore plus nette en 2013**

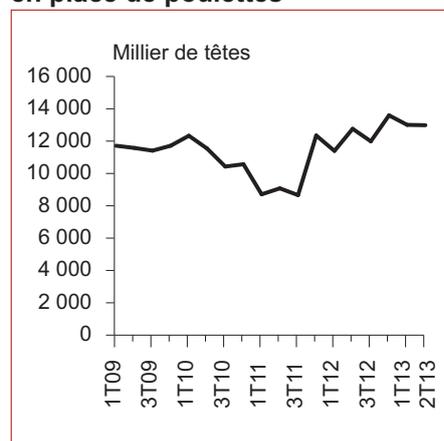
Selon le modèle de prévision SSP-Itavi-CNPO, la production française d'œufs de consommation se serait repliée de 10 % entre 2010 et 2011, puis encore de près de 3 % entre 2011 et 2012 (*Production française d'œufs de consommation en fort repli en 2011 et 2012, Aviculture n° 2013/204, mars 2013*). Selon ce modèle, elle pourrait augmenter de plus de 20 % en 2013 par rapport à 2012. Elle serait alors supérieure de 5 à 10 % à la production de l'année 2010.

Les baisses successives des années 2011 et 2012 s'expliquent en grande partie par la nécessité pour les éleveurs de se mettre en conformité avec

la directive européenne de mise aux normes des cages de poules pondeuses à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 : cel-

les-ci doivent disposer d'une surface et d'une hauteur minimales, et les cages être équipées d'aménagements appropriés.

**À compter de septembre 2011, nette reprise des mises en place de poulettes**



Source : Agreste

Dès septembre 2010, les mises en place de poulettes (intégrant les échanges extérieurs de poussins d'un jour) ont commencé à se replier fortement, les accouveurs spécialisés dans la volaille de ponte subissant un fort ralentissement de leurs commandes. Ce mois constituait la date butoir de naissance des poules qui seraient exploitées pour la ponte en cage conventionnelle avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Une période d'exploitation comporte en effet au total dix-sept mois, soit une première phase d'approximativement cinq mois pour qu'un poussin de souche pondeuse atteigne la maturité de ponte puis une seconde d'environ douze mois d'activité productive.

La baisse de production a résulté du temps d'adaptation nécessaire aux producteurs pour transformer leurs bâtiments, six mois en moyenne, et de la cessation d'activité pour certains d'entre eux. Le repli des mises en place dura jusqu'en août 2011, atteignant entre - 10 % et - 35 % par mois, par rapport aux mêmes mois de 2010. La reprise est intervenue à compter de septembre 2011.

Depuis lors et jusqu'en juillet 2013, les mises en place françaises de poussins de ponte n'ont quasiment pas cessé d'augmenter. Le modèle de prévision indique pour 2013 une augmentation de production sur un an se situant entre + 20 et + 25 %. Toutefois, la durée réelle de ponte peut être a posteriori inférieure ou supérieure en fonction des prix du marché à la durée fixe, moyenne, d'un peu plus de 12 mois prise en compte par le modèle de prévision de la production. La prévision tendrait alors à surestimer les baisses lorsque les réformes sont retardées, ou les hausses lorsque les réformes sont anticipées.

Au niveau européen, les experts soulignent une stabilité de la production d'œufs dans l'UE entre 2010 et 2011, un repli de près de 3 % entre 2011 et 2012 et une progression de 3,5 % entre 2012 et 2013. Selon leurs prévisions, la production augmenterait en 2013 de 8 % pour la France et de 10 % pour l'Espagne.

Selon Eurostat, seule l'Allemagne parmi les principaux pays producteurs d'œufs coquilles de l'UE a augmenté ses mises en place de poulettes de ponte en 2011 (+ 5 % entre 2010 et 2011 et +2 % entre 2011 et 2012).

Celles-ci sont calculées à partir des éclosions des poussins de race ponte et des échanges extérieurs d'œufs de consommation. Ce pays avait anticipé la mise en œuvre de la directive bien-être et quasiment achevé sa mise aux normes en 2011, ce qui eut pour effet de réduire la production entre 2009 et 2010, pour la rétablir à partir de 2011.

En 2012, les éclosions ont progressé, plus particulièrement en France, et aussi en Allemagne, en Pologne et au Royaume-Uni, mais pas aux Pays-Bas ni en Espagne.

### Le cours de l'œuf atteint un record en mars 2012, au moment de la forte baisse de production

Le repli des productions d'œufs en France et dans l'UE à partir du 2<sup>e</sup> semestre 2011 a entraîné une hausse du prix des œufs. À compter de novembre, la tendance nationale officielle établie par le journal Les marchés a augmenté de 7 % à 33 % par mois, jusqu'en mars 2012 où elle a atteint un record historique, à 13,20 euros les cent œufs de calibre moyen 53-63 g.

Le cours est resté à un niveau relativement élevé jusqu'à la fin de l'année 2012. La production d'œufs française a repris, selon le modèle de prévision, à compter du 2<sup>e</sup> semestre 2012, en glissement annuel. En 2013, elle devrait être supérieure à celle de 2010, dernière année de production non impactée par la baisse des mises en place, liée aux mises aux normes.

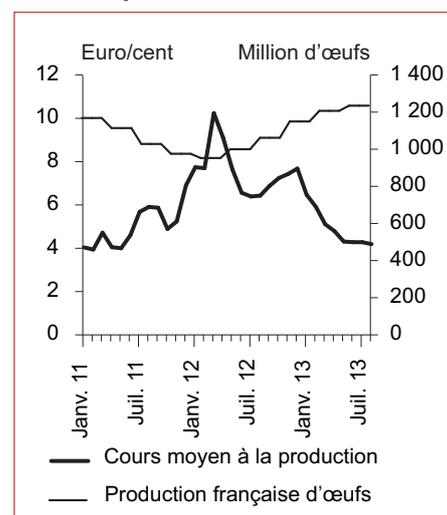
En France, les producteurs d'œufs ont pu profiter de la mise aux normes euro-

péennes au 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour agrandir leurs installations et/ou en créer de nouvelles, dans le contexte élevé du cours de l'œuf, amplifiant ainsi le nombre de mises en place de poulettes de ponte. Ceci explique la forte reprise de la production six mois plus tard, laps de temps nécessaire aux poussins de poulettes pour devenir des pondeuses.

Selon le CNPO, les travaux de modernisation ont permis de rationaliser la production et d'augmenter les capacités.

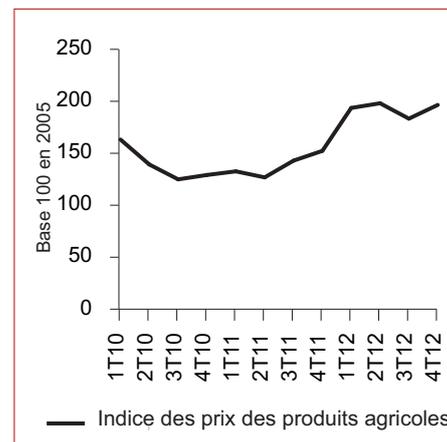
Dans l'Union européenne, la progression de la production d'œufs semble globalement moins forte qu'en France.

### Entre mars 2012 et août 2013, retombée du cours de l'œuf en deux phases



Sources : Agreste, Insee

### Au niveau européen, l'indice du prix à la production de l'œuf est resté élevé en 2012



Source : Eurostat

### Les éclosions de poulettes ont fortement augmenté en France en 2012

Unité : millier de poussins destinés à la ponte

	2010	2011	2012	Évolution 2011/2010 %	Évolution 2012/2011 %
Belgique	7 849	6 001	8 565	- 24	+ 43
Allemagne	43 277	44 796	46 551	+ 4	+ 4
Espagne	39 391	34 516	32 875	- 12	- 5
<b>France</b>	<b>46 488</b>	<b>41 650</b>	<b>51 850</b>	<b>- 10</b>	<b>+ 24</b>
Pays-Bas	40 955	38 224	37 332	- 7	- 2
Pologne	33 465	27 423	29 318	- 18	+ 7
Royaume-Uni	34 491	32 189	34 729	- 7	+ 8

Source : Eurostat

## À compter de 2012, les échanges d'œufs coquille des pays européens sont en forte progression

Les exportations européennes d'œufs coquille, intracommunautaires et vers pays tiers, se sont réduites de 20 % entre 2010 et 2011, puis ont augmenté

de nouveau de 51 % en 2012, puis encore de 85 % en glissement annuel au 1<sup>er</sup> semestre 2013. Vers les pays tiers (moins de 6 % du total exporté), après une augmentation en 2011, les volumes se sont réduits de 38 % en 2012, puis ont repris de 37 % en glissement annuel au 1<sup>er</sup> semestre 2013.

Les exportations européennes d'ovoproduits ont continué de progresser (+ 13 %) entre 2010 et 2011, puis se sont réduites en 2012 (- 8 %) pour augmenter de nouveau en glissement annuel au 1<sup>er</sup> semestre 2013 (+ 2 %). Vers les pays tiers (7,5 % du total exporté), la tendance est la même

## Importations d'œufs coquille

Unité : millier de tonnes

	2010	2011	2012	1 <sup>er</sup> sem. 2012	1 <sup>er</sup> sem. 2013	Évolution 2011/2010	Évolution 2012/2011	Évolution 2013 - S1/ 2012 - S1
Union européenne (UE 27)	928,8	819,9	1 209,4	539,8	583,4	- 12	47	8
<i>dont en prov. des pays tiers</i>	3,7	1,8	3,5	1,4	1,1	- 51	91	- 22
Allemagne	509,6	411,1	366,0	184,7	173,1	- 19	- 11	- 6
France	51,5	59,1	40,6	23,5	12,1	15	- 31	- 48
Royaume-Uni	34,0	30,7	34,9	15,8	14,4	- 10	14	- 9
Italie	36,5	24,4	36,1	14,3	57,0	- 33	48	298
Pays-Bas	155,8	142,8	637,5	257,4	276,5	- 8	346	7
Pologne	14,5	14,7	7,4	3,2	7,1	1	- 50	119

## Importations d'ovoproduits

Unité : millier de tonnes

	2010	2011	2012	1 <sup>er</sup> sem. 2012	1 <sup>er</sup> sem. 2013	Évolution 2011/2010	Évolution 2012/2011	Évolution 2013 - S1/ 2012 - S1
Union européenne (UE 27)	313,4	307,2	315,9	152,3	158,8	- 2	3	4
<i>dont en prov. des pays tiers</i>	8,2	5,5	11,3	6,5	3,0	- 34	107	- 54
Belgique-Luxembourg	27,5	27,5	29,1	14,7	13,1	0	6	- 11
Allemagne	78,7	76,8	73,6	37,6	36,9	- 2	- 4	- 2
France	41,5	38,2	42,1	19,7	20,5	- 8	10	4
Royaume-Uni	36,7	33,9	40,4	17,9	21,6	- 8	19	21
Pays-Bas	24,5	22,4	27,0	11,3	14,5	- 9	21	29

Source : Eurostat

## Exportations d'œufs coquille

Unité : tonne

	2010	2011	2012	1 <sup>er</sup> sem. 2012	1 <sup>er</sup> sem. 2013	Évolution 2011/2010	Évolution 2012/2011	Évolution 2013 - S1/ 2012 - S1
Union européenne (UE 27)	1 130,8	899,0	1 353,2	579,1	1 073,6	- 20	51	85
<i>dont vers pays tiers</i>	64,4	84,2	51,8	26,0	35,5	31	- 38	37
Allemagne	108,6	129,2	114,9	53,5	46,3	19	- 11	- 13
Espagne	114,5	91,4	24,9	15,3	14,1	- 20	- 73	- 7
France	47,7	23,4	19,6	9,1	11,6	- 51	- 16	27
Italie	25,9	14,7	30,5	5,9	4,6	- 43	107	- 23
Pays-Bas	576,0	358,7	1 010,8	413,4	854,2	- 38	182	107
Pologne	150,7	169,0	69,6	38,4	92,4	12	- 59	141

## Exportations d'ovoproduits

Unité : tonne

	2010	2011	2012	1 <sup>er</sup> sem. 2012	1 <sup>er</sup> sem. 2013	Évolution 2011/2010	Évolution 2012/2011	Évolution 2013 - S1/ 2012 - S1
Union européenne (UE 27)	326,8	370,8	339,4	166,2	170,2	13	- 8	2
<i>dont vers pays tiers</i>	24,7	27,6	25,9	12,3	13,0	12	- 6	6
Belgique-Luxembourg	18,7	20,1	21,7	10,4	10,1	7	8	- 2
Allemagne	23,4	26,8	28,1	12,4	10,6	15	5	- 15
France	29,5	25,3	26,0	12,9	13,9	- 14	2	8
Italie	17,4	17,1	21,4	11,0	8,2	- 2	25	- 26
Pays-Bas	156,6	163,9	147,4	74,1	77,7	5	- 10	5
Pologne	21,6	21,3	25,0	12,3	13,1	- 1	18	7

Source : Eurostat

avec une réduction en 2012 et une augmentation au 1<sup>er</sup> semestre 2013. Les principaux exportateurs de l'Union européenne sont les Pays-Bas, avec plus de 1 million de tonnes d'œufs coquille et près de 150 000 tonnes d'ovoproduits en 2012, soit respectivement 75 % et 43 % du total européen. Au 1<sup>er</sup> semestre 2013, ces exportations ont encore été amplifiées, comme celles d'ovoproduits (respectivement + 107 % et + 7 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2012). Les expéditions néerlandaises d'œufs coquille vers les pays tiers représentent 3 % du total exporté en 2012.

Cette même année, les Pays-Bas sont également les principaux importateurs d'œufs coquille avec 640 000 tonnes, soit plus de la moitié du total européen. Ce pays a été un peu moins impacté que ses voisins par la pénurie des œufs. Selon les prévisions de production élaborées par la Commission euro-

péenne, sa production d'œufs aurait progressé de 3,6 % entre 2010 et 2011, puis se serait réduite de 3,4 % l'année suivante, avant de réaugmenter de 1,5 % en 2013.

En 2012, l'Allemagne était le deuxième expéditeur européen d'œufs coquille avec 115 000 tonnes, et d'ovoproduits avec 28 000 tonnes. Ayant anticipé la mise aux normes des cages de pondeuses, ses expéditions d'œufs coquille avaient augmenté en 2011 (+ 19 % par rapport à 2010). Ensuite, les exportations allemandes se sont réduites (- 11 % en 2012 et - 13 % au 1<sup>er</sup> semestre 2013, en glissement annuel).

Troisième pays européen exportateur d'œufs coquille en 2012, la Pologne a amplifié ses envois entre 2010 et 2011 (+ 12 %), expéditions qui se sont réduites fortement en 2012 (59 %) pour reprendre tout aussi fermement au 1<sup>er</sup> semestre 2013 (+ 141 %).

L'Espagne a abandonné dès 2011 sa troisième place d'exportateur d'œufs coquille et a depuis lors opéré trois réductions successives de ses expéditions (- 20 % en 2011, - 73 % en 2012 et encore - 7 %).

En 2011 et 2012, les exportations françaises d'œufs coquille ont été impactées par la réduction de la production suite à la mise aux normes (- 51 % en 2011 et - 16 % en 2012).

À l'inverse, au cours des 8 premiers mois de 2013, dans le contexte de forte reprise de la production, les exportations françaises d'œufs coquille ont augmenté de 21 % et celles d'ovoproduits de 4 %, alors que les importations françaises d'œufs coquille ont baissé de 45 % et celles d'ovoproduits de 14 %.

### La production française d'œufs de consommation est estimée par un modèle de prévision basé sur l'estimation du nombre de pondeuses en activité

*Aucune enquête statistique ne permet d'estimer directement la production d'œufs de consommation. Le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture en collaboration avec l'Institut technique de l'aviculture (Itavi), estime ce volume à l'aide d'un modèle de production.*

#### **Méthodologie générale**

*Pour calculer la production professionnelle d'œufs de consommation, le SSP estime chaque mois le cheptel des poules pondeuses en production, et le multiplie par un nombre moyen d'œufs pondus par poule :*

- les éclosions de poussins de poulettes pour la ponte sont observées chaque mois grâce à l'enquête mensuelle auprès des sélectionneurs et accouveurs réalisée par le SSP. Ce chiffre est ensuite corrigé du solde du commerce extérieur des poussins d'un jour (direction générale des douanes et droits indirects) afin d'obtenir les mises en place réelles du mois.
- les poulettes mises en place mettent environ cinq mois avant d'arriver à maturité ; elles pondent ensuite pendant environ une année, selon un profil et une durée de ponte aussi proches que possible de la réalité de terrain.
- chaque poule en production pond un nombre moyen d'œufs différent en fonction de son âge.

#### **Méthodologie détaillée**

*L'enquête mensuelle auprès des sélectionneurs et accouveurs fournit les éclosions hebdomadaires de poussins de poulettes de ponte. Ces données sont regroupées par périodes de 4 semaines et corrigées du commerce extérieur des poussins d'un jour afin d'obtenir les mises en places réelles.*

*Les poussins de pondeuses mis en place sont ensuite scindés en deux groupes : une partie deviendra des pondeuses en cage et l'autre des pondeuses « alter » (pour les poules élevées au sol, en plein air, Bio). La répartition cage/alter est corrigée chaque année (actuellement 76 % - 24 %) sur expertise de l'Itavi et contrôlée lors de chaque enquête aperiodique Aviculture du SSP. Les poulettes entrent en ponte au bout de dix-huit semaines.*

*Les poussins mis en place deviennent des poulettes de ponte, cinq périodes de quatre semaines plus tard ; leur nombre en début de ponte est affecté d'un taux de mortalité respectivement de 2,7 % et de 2,3 % pour les poulettes en cage et les poulettes « alter ». Ce taux inclut par anticipation la mortalité liée aux abattages sanitaires des pondeuses (estimée à 0,7 % pour les cages et 0,3 % pour les alter).*

*Ensuite, pour chacune des catégories et pour chaque génération, le nombre de pondeuses en début de ponte se voit appliquer :*

- le nombre de semaines de ponte
- un coefficient de ponte (nombre d'œufs) par période de 4 semaines

**La production d'un mois donné est calculée par cumul des œufs pondus par les générations de pondeuses mises en place et actives.**

#### **Les mises à jour du modèle**

*Chaque année, l'Itavi estime la répartition « poules en cage/poules alter » et la durée de ponte pour chacune des catégories.*

*Tous les cinq ans, l'Itavi fournit un profil de ponte « idéal », obtenu grâce à une enquête réalisée auprès des sélectionneurs pour actualiser les données relatives au progrès génétique (nombre d'œufs pondus par poule à un âge donné).*

*Le SSP mène régulièrement une enquête Aviculture. Celle-ci permet :*

- d'estimer le nombre total d'œufs de consommation produits l'année de l'enquête. Elle permet donc de calibrer le modèle : le profil de ponte (nombre d'œufs pondus par poule et par période de 4 semaines), mesuré auprès des exploitants les plus performants, est atténué pour s'adapter à une performance « moyenne ».
- de contrôler la répartition « poules en cage/poules alter ».

## Sources et définitions

- L'enquête auprès des sélectionneurs et accoueurs pour les éclosions de poussins
- Les statistiques de la DGDDI (Douanes) pour les données de commerce extérieur
- Eurostat pour les données relatives à l'union européenne

## Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur l'aviculture sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

- dans la rubrique « Conjoncture - Aviculture » pour les publications Agreste Conjoncture
- dans la rubrique « Conjoncture - Le Bulletin - Aviculture » pour les principales séries chiffrées
- dans « Données en ligne - Disar - Élevage - Conjoncture avicole » pour des données complémentaires

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « La production de volailles progresse au premier semestre 2013 », Infos rapides Aviculture n° 9/11, octobre 2013
- « La production française de foie gras ralentit en 2012 », Synthèses Aviculture, n° 2013/216, juillet 2013
- « Après l'embellie de 2012, la production de dinde poursuit son repli en 2013 », Synthèses Aviculture, n° 2013/211, juin 2013
- « Production française d'œufs de consommation en fort repli en 2011 et 2012 », Synthèses Aviculture, n° 2013/204, mars 2013
- « En 2011, le succès du poulet auprès des consommateurs ne se dément pas », Synthèses Aviculture, n° 2012/187, septembre 2012

Le Centre de documentation et d'information Agreste (CDIA) : ouverture les mardi et jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85, Mél : [agreste-info@agriculture.gouv.fr](mailto:agreste-info@agriculture.gouv.fr)

## Organismes et abréviations

DGDDI : Direction générale des douanes et des droits indirects

Itavi : Institut de l'aviculture

CNPO : Comité national pour la promotion de l'œuf



## Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Secrétariat Général  
**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**  
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex  
Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot  
Rédacteur : Christian Pendariès  
Composition : SSP Beauvais  
Dépôt légal : À parution  
© Agreste 2013

**Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole**  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)